

Bienvenue à l'école maternelle Alexandre Dumas.

Mot de la directrice :

« Je vous souhaite tout d'abord la bienvenue au sein de l'école maternelle Alexandre Dumas.

Vous avez inscrit votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un évènement unique et important dans sa vie.

Ce livret est un peu long, je vous l'accorde, mais il renferme un maximum d'informations.

Prenez le temps de le lire vraiment, plusieurs fois si nécessaire, faites des retours en arrière.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir à la rentrée. J'espère que ce livret vous aura aidé à préparer au mieux la rentrée de votre enfant. »

L'école maternelle : Qu'est-ce que c'est ?

Sommaire

L'école maternelle dans l'école primaire	4
Les programmes de l'école maternelle	5
Respecter les besoins de l'enfant	6
Une journée à l'école	9
L'école maternelle, un espace de prévention et de remédiation	10
Une école maternelle : plusieurs intervenants	11
Informations importantes sous forme de FAQ	12
Préparer sa rentrée	15
Derniers petits conseils	16
Abécédaire de l'école maternelle	17

L'école maternelle dans l'école primaire

Votre enfant entre à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire. L'école maternelle fait désormais partie de la scolarisation obligatoire. L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'**une fréquentation quotidienne**. Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

L'école maternelle constitue, avec l'école élémentaire, l'école primaire.

Dans l'organisation en cycles de l'école primaire, l'école maternelle couvre **le cycle 1** (cycle des apprentissages premiers) et comprend : la Petite Section (PS), la Moyenne Section (MS), la Grande Section (GS).

L'école élémentaire comprend : le **cycle 2** (Cours Préparatoire (CP) - Cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) - Cours élémentaire 2^{ème} année (CE2)) et le **cycle 3** (Cours Moyen 1^{ère} année (CM1) - Cours Moyen 2^{ème} année (CM2) – Classe de 6^{ème}).

L'école maternelle travaille avec l'école élémentaire et plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

« L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. » Bulletin officiel N°2 du 26 mars 2015.

Les programmes de l'école maternelle

En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu et en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun, l'école organise des modalités spécifiques :

- Apprendre en jouant
- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- Apprendre en s'exerçant
- Apprendre en se remémorant et en mémorisant

Les cinq domaines d'apprentissage

<p>Mobiliser le langage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oser entrer en communication • Comprendre et apprendre • Echanger et réfléchir avec les autres • Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique 	<p>dans toutes ses dimensions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecouter de l'écrit et comprendre • Découvrir la fonction de l'écrit • Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement • Commencer à écrire tout seul
<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans l'espace, la durée, sur les objets • Adapter ses équilibres et ses déplacements • Communiquer avec les autres • Collaborer, coopérer, s'opposer 	<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les goûts pour les pratiques artistiques • Découvrir les différentes formes d'expression artistiques • Vivre et exprimer ses émotions
<p>Construire les premiers outils pour structurer sa pensée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les nombres et leur utilisation • Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées 	<p>Explorer le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace et le temps • Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Respecter les besoins de l'enfant

Besoins physiologiques et moteur

Besoin d'être propre

C'est une condition nécessaire au bien-être de l'enfant à l'école.



A l'école maternelle, on organise :

- des passages réguliers et répétés aux sanitaires ;
- l'accès à l'autonomie physique : se rendre aux toilettes à la demande.

Besoin d'énergie

Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.



A l'école maternelle, on organise :

- des temps pour boire après une activité physique ou à la demande

Besoin de dormir

Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour.

La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit.

L'enfant a besoin de temps de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.



A l'école maternelle, on organise :

- un temps de sieste dans un dortoir pour les PS
- un temps calme en classe pour les autres sections.

Ces temps évoluent tout au long de l'année et en fonction des besoins des élèves.

Besoin d'espace

Les petits ont besoin de profiter de l'air. Il faut éviter le confinement permanent.



A l'école maternelle, on organise :

- des activités physiques quotidiennes.
- des récréations dans la cour.
- des sorties

Besoins affectifs

Besoin d'être reconnu et respecté

Dès ses premières années de vie, l'enfant acquiert des connaissances et construit son identité.

La construction de l'individu et de sa personnalité est une des finalités de l'école maternelle.

A l'école maternelle, on organise :

- des locaux adaptés aux jeunes enfants et surveillés par les enseignants.
- des « espaces jeux » variés et évolutifs au fil des mois et de la scolarité qui permettent tous les jeux d'imitations et des prises de paroles entre pairs.
- la disponibilité des adultes pour rassurer et sécuriser les enfants dans toutes les situations de vie et d'apprentissages proposées à l'école.

Besoin d'être en sécurité

L'épanouissement des enfants est lié au sentiment de sécurité et de protection.

A l'école maternelle, on organise :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- l'apprentissage du vivre avec les autres y compris ceux qui sont en situation de handicap ;
- l'apprentissage des règles de vie de l'école : respect des autres et du matériel, des règles de vie communes.

Besoin de développer l'estime de soi

L'enfant a besoin d'être respecté, de se respecter lui-même et de respecter les autres. Il a besoin d'être reconnu, de s'épanouir, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres), à travers une activité. Il a besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

A l'école maternelle, on organise :

- des activités qui permettent aux enfants de se sentir compétents ;
- des moments où les enfants prennent conscience de leurs progrès.

Besoins d'apprendre

Besoin de parler, de communiquer

L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances. Il a besoin de découvrir la nature et les fonctions du langage écrit.

A l'école maternelle, on organise :

- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage ;
- de multiples situations et activités de la classe visent à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue), jeux de rimes.

Besoin de jouer

Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.

A l'école maternelle, on organise :

- des espaces de jeux (cuisine, marchande, constructions...) ;
- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage ;
- des jeux de construction, de société.

Besoin de découvrir le monde

Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.

A l'école maternelle, on organise :

- des activités pour apprendre à se repérer dans l'espace et le temps ;
- d des situations pour découvrir le vivant, la matière, les objets.

Besoin de créer, d'imaginer

A l'école maternelle, on organise :

- des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.

Besoin de comprendre

Il est essentiel que l'enfant puisse donner du sens à ce qu'il vit.

A l'école maternelle, on organise :

- Des temps de réflexion et de mise en commun à propos des activités, avant et après leur déroulement. Des moments où les enfants sont associés à une évaluation continue de leurs réalisations (cahiers de progrès).

Une journée à l'école

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard du programme de l'école maternelle.

Une journée en Petite section (PS) comporte plusieurs moments importants répartis à différents temps de la journée en fonction des classes.

Moments importants de la journée :

Temps d'accueil : C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève. On y parle de ce que l'on veut, on travaille en individuel ou en tout petit groupe autonome ou avec la maîtresse / ATSEM. Ce moment d'accueil est limité dans le temps (8h20- 8h35).

Temps de regroupement : Il peut y en avoir plusieurs dans la journée. Ce sont des temps qui peuvent être d'écoute, de langage, d'apprentissage, de partage et d'échange, de passation de consignes, de synthèse...

Temps d'ateliers : Ils sont réalisés en groupe et ils sont au nombre de deux minimums par jour. Les groupes travaillent soit de façon autonome, soit accompagnés de l'enseignant ou de l'ATSEM.

Temps de motricité : Il y en a au minimum un par jour, généralement le matin dans les classes de petite Section (PS). Il peut avoir lieu soit dans la salle de motricité soit dans la cour.

Temps de récréation : Ils sont au nombre de deux, l'un le matin et l'autre l'après-midi. Ils se déroulent dans la cour de récréation. Elles sont organisées et surveillées par les enseignants avec l'aide des ATSEM.

Temps de repas : Il est pris à la cantine. Les enfants sont accompagnés d'un animateur et de l'ATSEM de la classe. L'animateur reste généralement le même tout au long de l'année.

Temps de sieste : Les enfants sont couchés au retour de la cantine par l'ATSEM et l'animateur. L'animateur surveille la première partie de sieste (Jusqu'à 13h20), le relai est ensuite pris par l'ATSEM jusqu'au réveil des enfants. Ce temps est nécessaire aux élèves de PS pour fixer les apprentissages.

L'école maternelle, un espace de prévention et de remédiation

L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.

Certaines difficultés d'apprentissage peuvent apparaître. Elles peuvent être prises en charge :

- Par l'enseignant dans la classe.
- Par le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) qui peut être composé :
 - ✓ D'un psychologue scolaire ;
 - ✓ D'un maître E (enseignant pour des difficultés dans les apprentissages scolaires) ;
 - ✓ D'un maître G (enseignant pour des difficultés de communication et de concentration).
- Au moment des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) où les élèves travaillent en petits groupes avec des objectifs d'apprentissages précis.

L'école ou les familles peuvent aussi faire appel au Centre Médico-Scolaire (CMS). Il se compose :

- D'un médecin scolaire qui effectue une visite médicale en GS sur demande des écoles ou des familles, et aide à l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé) ;
- D'une secrétaire médicale ;
- D'une assistante sociale, qui intervient à la demande de l'école ou des familles.

La PMI intervient auprès des élèves de Moyenne Section pour un bilan (vue, ouïe, langage, ...).

Une orthoptiste mandatée par le Conseil Général fait un dépistage visuel chez les élèves de PS.

Une école maternelle : plusieurs intervenants

L'école maternelle, comme l'école élémentaire, regroupe plusieurs catégories de personnels. Les enseignants qui sont des personnels recrutés et rémunérés par l'Education Nationale. Les ATSEM, les animateurs, les cantinières... sont recrutés et rémunérés par la commune.

La mairie est propriétaire des locaux de l'école, et à ce titre c'est elle qui a la charge de son entretien.

Le personnel enseignant est responsable des élèves sur le temps scolaire, c'est à dire de 8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30.

En dehors de ces plages horaires, votre enfant s'il fréquente les services périscolaires (cantine, garderie pré et/ou post scolaire) est sous la responsabilité des personnels de la commune.

Les inscriptions concernant les services périscolaires se font auprès de la mairie.

Informations importantes sous forme de FAQ

Quels sont les horaires de l'école ?

L'école ouvre ses portes à 8h20 et les referme à 8h35 puis de 11h30 à 11h35 pour les horaires du matin.

Les horaires de l'après-midi sont 13H20/13H30 et de 16H30 à 16H40.

« Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école. Les portails sont fermés à clefs en dehors des horaires. »

Si je suis en retard, qu'est-ce que je fais ?

Vous sonnez à l'interphone maternelle et vous attendez patiemment que quelqu'un puisse venir ouvrir.

Une fois les portails fermés tous les personnels sont en classe avec vos enfants. Les activités ont commencé, il faut qu'un adulte entende la sonnerie et puisse laisser son groupe en sécurité pour venir vous ouvrir.

Une fois que quelqu'un est venu récupérer votre enfant, merci de l'accueillir avec le sourire même si cela a été long.

Comment dois-je habiller mon enfant ?

Les enfants étant amenés, au cours de la journée, à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage), il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures à scratchs ou à boucles), éviter les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abîmer. **Les écharpes sont interdites.**

Où retrouve-t-on les vêtements perdus ?

Les vêtements égarés sont mis dans le meuble du SAS d'entrée. Mais pour éviter les vêtements égarés (qui peuvent être récupérés par n'importe qui), une solution : *noter le nom de votre enfant sur tous les vêtements (pull, gilet, manteau, bonnet, tour de cou, pantalon... Votre enfant ne reconnaîtra pas nécessairement ses vêtements et la maîtresse ou l'ATSEM non plus.*

S'il a un petit accident (pipi, ...) ?

Nous vous demandons de nous fournir un change complet (slip, chaussettes, teeshirt, pantalon) dans une boîte à chaussure au nom de votre enfant.

De quoi on enfant a-t-il besoin pour la sieste ?

Si votre enfant a besoin d'un doudou et/ou d'une tétine pour bien dormir, cela est bien entendu autorisé. Nous vous demandons de donner un doudou et/ou une tétine lors de la rentrée, qui resteront à l'école. A chaque vacances scolaires, ils vous seront rendus afin d'être lavés. Il faudra les rapporter lors de la reprise de la classe.

Mon enfant est malade avant de venir à l'école ?

Si votre enfant a la gastro-entérite, a vomi ... avant de venir à l'école, alors il reste à la maison. De même, s'il a de la fièvre alors il reste à la maison. L'école ne peut donner aucun médicament, même sur prescription médicale.

Seuls les élèves bénéficiant d'un PAI (Protocol d'Accueil Individualisé) peuvent recevoir un traitement médical sur le temps scolaire ou périscolaire.

De toutes les façons nous ne tarderons pas à nous en rendre compte et nous vous appellerons pour que vous reveniez le chercher, alors autant vous éviter un aller-retour.

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir l'école par e-mail/téléphone. A son retour en classe, vous devrez fournir un justificatif.

Mon enfant est malade à l'école, que se passe-t-il ?

Votre enfant est malade sur le temps scolaire : vomissement, apathie, fièvre... La température de votre enfant est prise au moyen d'un thermomètre frontal. Vous êtes contacté par l'école qui vous informe de la situation et vous demande de venir rechercher votre enfant au plus vite.

En cas de fièvre votre enfant est mis au repos et surveillé. L'école ne pouvant rien donner, si la fièvre augmente trop, trop vite ou si votre enfant la supporte mal, l'école appellera le SAMU. Une fois l'appel lancé, le SAMU est tenu de se déplacer et de prendre en charge votre enfant. Les enfants ne peuvent pas être accompagnés d'un personnel de l'école. Vous serez prévenu du départ du SAMU et nous vous communiquerons l'endroit où retrouver votre enfant.

Mon enfant a besoin d'un PAI, que dois-je faire ?

Votre enfant a une maladie chronique : asthme, diabète, épilepsie, allergie ... Il a donc besoin de suivre un traitement de fond ou d'urgence, dans ce cas, vous devez prendre contact avec le Médecin du CMS (Centre Médico-Scolaire). Il vous aidera dans les démarches de mise en place du PAI de votre enfant. Il informera

l'école de ce PAI et du protocole de soin dans le respect du secret médical. Vous devrez, dès la mise en place de ce PAI, fournir à l'école la dernière ordonnance ainsi que les médicaments. Si le PAI d'urgence est activé, vous êtes immédiatement appelés par l'école. Merci donc de veiller à ce que chaque changement de coordonnées téléphoniques soit signalé à l'école.

Avec quoi mon enfant vient-il à l'école le matin ?

RIEN ! Sauf s'il va à la garderie du soir où il aura besoin d'un sac à dos avec son goûter.

Merci de vérifier que votre enfant n'a rien dans ses poches : jouets, bonbon, gâteau, médicament, baume à lèvres, clef de voiture, carte de crédit...

Comment l'école communique-t-elle avec moi ?

- L'école a mis en place un ENT : « toutemonannée ». Cette plate-forme regroupe un site d'école sur lequel vous retrouverez toutes les informations importantes concernant l'école dont ce livret d'accueil et un journal pour la classe de votre enfant.
Dans ce journal il y a des publications de la maîtresse, un cahier de texte, un cahier de correspondance, une médiathèque et une messagerie.
L'accès à l'ENT se fait via le site avec l'adresse suivant ou via une application : <http://maternelledumas.toutemonecole.fr>
- Lors de la réunion de rentrée avec l'enseignant de votre enfant abordera l'organisation de la classe, son fonctionnement, ses projets...
- Le livret scolaire de votre enfant vous sera remis deux fois dans l'année dont une fois lors d'un entretien individuel.

À tout moment, vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant de votre enfant. N'hésitez pas à nous faire part d'un problème ou d'une interrogation. La scolarisation de votre enfant ne sera apaisée et bénéfique que s'il évolue dans un climat de confiance.

Préparer sa rentrée

Avant le jour J :

- Parlez-lui de l'école en amont, lisez des livres sur l'école,
- Quelques jours avant la rentrée, venez avec lui vérifier qu'il n'y a pas d'information au panneau d'affichage, faite le tour par le chemin de halage pour voir la cour de récréation.
- Montrez-lui le diaporama de visite de l'école, et relisez avec lui son livret d'accueil.

Le jour J :

Prévoyez du temps ce jour-là :

- Arrivez un peu en avance quitte à venir à pied si vous n'habitez pas trop loin.
- Les listes seront affichées sur les murs extérieurs, même s'il y a du monde votre enfant passe le portail en marchant et sans tétine dans la bouche.
- Vous avez trouvé le nom de votre enfant et donc sa classe, suivez les flèches.
- A la porte de la classe attendez votre tour, un collier ou une étiquette sera remise à votre enfant, allez déposer ses affaires à son porte-manteau et revenez voir l'adulte qui vous accueillera et rentrez en classe avec votre enfant.
- Si votre enfant mange à la cantine, et donc fait la sieste à l'école, allez choisir son lit et posez sa tétine et son doudou dessus.
- Installez-le à une activité mais ne restez pas trop longtemps surtout si c'est pour vous que c'est difficile.
- Si votre enfant sent votre angoisse alors il ne sera pas en confiance. S'il pleure ne vous inquiétez pas nous avons l'habitude de gérer les séparations difficiles, c'est une partie de notre travail. **Dites-lui au revoir et que vous revenez le chercher et partez sans vous retourner et sans vous cacher derrière la porte, ce n'en sera que plus difficile pour tout le monde :** vous, lui et accessoirement nous.
- Prévenez bien la maîtresse ou l'ATSEM de l'emploi du temps de votre enfant pour la première semaine : cantine, garderie, qui vient le chercher ?
- **On n'oublie pas la tétine ou le doudou s'il reste à la sieste dès le premier jour.**
- Pour la sortie, surtout soyez à l'heure, elle s'effectue à la porte principale. Avancez jusqu'à la porte. Surtout n'appellez pas votre enfant, c'est l'enseignant qui appelle votre enfant.

- Le soir, tranquillement, faites vos devoirs du jour : remplir tous les papiers qui vous auront été remis le soir et les préparer pour les rapporter à l'école le lendemain.

Pour les jours suivants :

- Les quinze premiers jours, vous accompagnez votre enfant jusqu'à la porte de sa classe, puis après ce sera à la porte principale.
- Consultez régulièrement le cahier de correspondance accessible depuis l'ENT.

Derniers petits conseils

Enregistrez dans votre téléphone les coordonnées de l'école et des services périscolaires si votre enfant les fréquente.

- Téléphone de l'école : 01 39 16 41 15
- E-mail de l'école : 0782435y@ac-versailles.fr
- Téléphone de la garderie (périscolaire) : 06 26 87 24 64

Notez le numéro de la classe et le nom de l'enseignant de votre enfant.

Si un changement d'emploi du temps a lieu pour votre enfant, merci de nous le signaler dans un mot écrit sur papier libre ou via l'ENT mais surtout pas à l'oral à la porte car 200 élèves la passent chaque matin et les informations peuvent se perdre. En cas de retard à 16h30, prévenez la garderie qui en avisera l'enseignant de votre enfant.

Vous pouvez me contacter par e-mail ou par téléphone. Je vous répondrai dans les meilleurs délais. Pensez bien à me laisser votre message avec vos coordonnées, le nom et la classe de votre enfant.

Créer le plus vite possible votre compte sur l'ENT (les modalités d'inscription vous seront communiquées à la rentrée). Une fois créé, merci de consulter tous les soirs le cahier de correspondance de votre enfant sur l'ENT «toutemonannée», vous pourrez également y laisser un message pour l'enseignant.

Notez bien sur un calendrier ou sur un carnet dédié à votre enfant, toutes les informations et dates que l'école pourrait vous transmettre.

Abécédaire de l'école maternelle

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires, pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école. Elles ont lieu sur le temps du midi de 11h30 à 12H00 et seulement au deuxième semestre pour les PS.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, possède un diplôme Petite enfance et est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'Atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle donne les soins aux enfants (passages aux toilettes, habillages, lavage des mains...). Elle est chargée de l'aide au personnel enseignant (peinture, motricité, ...) ainsi que de l'entretien du matériel et des locaux. Elle encadre les enfants à la cantine.

Assurance scolaire : elle est obligatoire pour toutes les activités périscolaires (cantines, goûters) et les activités débordant du cadre scolaire (sortie...).

Conseil d'école : Il est composé de l'équipe enseignante, du représentant du Maire, de l'IEP, des parents d'élèves élus. Il se réunit une fois par trimestre et donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Directrice : C'est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par semaine. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école. Du côté des parents, elle les reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves....

Election des représentants des parents d'élèves : les parents d'élèves élisent, au mois d'octobre, les représentants qui siégeront au conseil d'école. Chaque parent est électeur et éligible à la condition de détenir l'autorité parentale et de ne pas être enseignant dans l'école.

Enseignant : Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

ENT : Espace Numérique de Travail « toutemonannée », vous y trouverez toutes les informations concernant l'école ainsi que le journal de la classe de votre enfant.

IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale.

PAI : Projet d'Accueil Individualisé, il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'Education Nationale.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté, c'est un document qui indique les conduites à tenir en cas de problème dans l'école. Il comporte 4 postures : Intrusion, Mise à l'abris simple, Confinement, Evacuation. Tout comme les exercices incendies les différentes postures font l'objet d'exercices d'entraînement.

Projet d'école : L'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de cinq ans, dans le cadre des programmes.

Psychologue scolaire : C'est une enseignante, membre du RASED, qui a suivi une formation en psychologie. Elle travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.